

Zeitschrift: Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale

Herausgeber: Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner

Band: - (1997)

Heft: 1

Artikel: Charges d'entretien et aménagement du territoire : une nouvelle frontière à conquérir

Autor: Gardet, Gilles

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-957631>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Charges d'entretien et aménagement du territoire: une nouvelle frontière à conquérir

► Gilles Gardet

Les charges d'entretien prennent le pas sur l'expansion des équipements. C'est un enjeu dont la portée politique n'est pas encore perçue. L'aménagement du territoire est concerné au premier degré: la nouvelle frontière à conquérir se trouve à l'intérieur.

Les charges d'entretien des équipements et leurs répercussions sur l'aménagement du territoire: à l'évidence, ce thème ne fait pas encore la vedette. Pourtant la question se pose tous les jours. Ainsi, la ville de Lausanne n'est plus en phase d'urbanisation, mais elle devra consacrer 10 millions à la réfection de ses conduites d'eau. Telle autre commune, dont les finances sont absorbées par la réorganisation du traitement des déchets, n'a plus les ressources pour mener à chef son plan directeur. Malgré cela, ce type d'enjeu n'intéresse pas vraiment les politiciens. Il est tellement plus gratifiant d'inaugurer de nouvelles installations.

On peut comprendre et faire partager le souci que causent les charges croissantes d'entretien des équipements publics. Il est moins facile de prendre conscience des incidences pour l'aménagement du territoire. Sur ce thème, il faut distinguer la problématique liée aux infrastructures existantes et celle de la planification d'infrastructures nouvelles.

L'augmentation des charges d'entretien des équipements existants, dans le cadre de budgets publics difficiles devrait amener à prendre toutes les mesures pour exploiter ces équipements au maximum, c'est à dire pour assurer la meilleure rentabilité des dépenses. Ainsi, il ne s'agit plus simplement de financer les déficits d'exploitation des transports publics. Plutôt que de réduire les subventions, il faut prendre toutes les mesures pour renforcer leur utilisation: aménagement du territoire, politique globale de circulation. Dans le domaine de la gestion du territoire, il faut privilégier le réaménagement et la densification des zones largement bâties, plutôt que la facilité d'une fuite vers de «nouveaux territoires». Pour cela, un changement de mentalité important est nécessaire, comme le clame le rapport PI-BAT «Le réaménagement des territoires bâtis» (1996).

Pour les équipements nouveaux, il faut aussi une

petite révolution. L'époque où tout problème pouvait être résolu par «du béton», qu'on se souciait de couler mais pas d'entretenir, paraît bien révolue. Les processus de planification et de décision doivent prendre en compte de manière systématique les charges à long terme, mais aussi l'évolution des besoins. Une école ne restera pas toujours une école. Quelques précurseurs avaient déjà insisté sur cette problématique (L. Burckhardt et W. Förderer dans «Bauen ein Prozess», A. Niggli 1968).

Plus largement, le thème renvoie à toutes sortes de préoccupations qui sont «dans l'air du temps» et qui concernent l'aménagement du territoire:

- La planification hospitalière: pour réduire les coûts, le développement des soins à domicile ne met plus l'accent sur les infrastructures, mais sur le réseau des services.
- L'entretien du paysage et la nouvelle politique agricole : le productivisme ne finance plus l'extension des cultures à tout le territoire. Qui va se charger de l'entretien à long terme?
- Le patrimoine architectural: pour entretenir les constructions rurales désaffectées, mais aussi les demeures patriciennes, il faut trouver de nouveaux usages compatibles avec leur environnement.
- Les autoroutes : lorsqu'on aura achevé le réseau national, les charges d'entretien absorberont une part prépondérante des ressources. Pourra-t-on renoncer à de nouveaux ouvrages?
- Les équipements culturels: les villes ne peuvent plus absorber les charges de fonctionnement pour le bénéfice des agglomérations qui en profitent. D'autres modèles de fiscalité ou de financement ne vont-ils pas remettre en cause la centralité traditionnelle de ces équipements?
- Les écoles : les problèmes d'exploitation se traduisent surtout dans l'évolution rapide des besoins. L'avenir est-il dans les locaux provisoires ou reconvertisibles ?

On voit que ce numéro de Collage tombe à point. Souhaitons qu'il suscite suffisamment de discussions pour encourager une poursuite des réflexions, à laquelle les professionnels doivent s'atteler sans tarder. ■

Unterhaltskosten und Raumplanung: Es muss Neuland betreten werden

Die Unterhaltskosten folgen dem Ausbau der Infrastruktur auf dem Fuss. Dies ist eine Herausforderung, deren politische Tragweite noch nicht erkennbar ist. Besonders betroffen ist die Raumplanung: Das zu betretende Neuland liegt im Innern.

► Gilles Gardet
Service de l'aménagement du territoire
1014 Lausanne